



Syndicat national de l'Office National des Forêts - CGT-FORÊT

Loukas BENARD - loukas.benard@onf.fr Tél : 06.25.09.49.12

Philippe Veuillot- philippe.veuillot@onf.fr Tél : 06.10.34.68.36

Local Syndical CGT-FORÊT : 2 bis, Avenue du Général Leclerc

94704 Maisons-Alfort Cedex - courriel : syndicat@cgt-foret.fr

Site : <https://www.cgt-foret.fr>

Compte rendu du CA du 24 juin 2026

Quorum : atteint le CA est ouvert

La présidente du CA ouvre la séance en indiquant l'immense choc sur l'enquête en cours sur le feu de forêt de Ribaute, trois agents ont été entendus, deux ont été libérés et un troisième est mis en examen. Elle précise qu'elle exprime tout son soutien à l'ensemble des agents de prévention.

Elle indique aussi concernant la décision du 10 avril du conseil constitutionnel sur les frais de garderie, qu'une procédure accélérée est mise en place avec dépôt du projet de loi état local art14 pour vote au Sénat, elle remercie le soutien des communes forestières.

Propos liminaire du Président des communes forestières :

« Le Contrat Etat-ONF devient une arlésienne, hier nous avons hésité à siéger aujourd'hui mais la politique de la chaise vide n'est pas bonne »

On sent l'exaspération des communes forestières

Il indique que les relations avec l'ONF sont de qualité, mais qu'il est consterné de voir que l'État ne respecte pas la loi, il demande un texte dans les plus brefs délais, à présenter en septembre et à mettre au vote au CA de décembre, avec maintien à minima des effectifs, des MIG, mais il ne souhaite en aucun cas d'augmentation de la contribution financière pour les communes.

On sent aussi l'inquiétude des communes

Dans les différentes rencontres avec l'État (ministères), cette solution a été envisagée, si c'est le cas, les communes forestières feront pression auprès des parlementaires pour que art.14 soit rejeté.

Intervention de la Fédération National du Bois (FNB) : il alerte sur l'exportation des grumes de chêne vers la chine qui ont augmenté et demande ou en est la labellisation solution pour la transformation au sein de UE.

Directeur Bois répond que c'est en cours.

Approbation du PV

a. CGT vote pour

2. Mise à jour du KBIS

a. CGT vote pour

3.1 Point d'actualité sur le CA de l'ONF

Note d'information sur le CA :

Elle concerne le renouvellement du CA, qui devrait être effectif le 13 décembre prochain mais les effectifs fonctionnaire de l'ONF ne sont plus majoritaires, du fait de la politique de recrutement des personnels de droit privé mise en œuvre par l'Etablissement depuis 10ans, et donc l'ONF rentre désormais dans le dispositif de la loi de 1983 « démocratisation du secteur public » et devrait revoir la composition de son CA avec une augmentation du nombre de ses membres et par voie de conséquence une plus grande difficulté à prendre les décisions et assurer la gouvernance de l'Etablissement.

La Directrice générale propose une dérogation d'un an – report au 13 décembre 2027 avec le maintien actuel de la composition du CA et une proposition de projet de loi pour exonérer l'ONF comme d'autre EPIC l'ont fait, afin de maintenir la composition actuelle du CA.

Le Ministère confirme sa volonté de ne pas voir évoluer le statut actuel de l'Etablissement et souhaite le sécuriser, par le vecteur législatif.

La directrice générale demande l'avis de tous :

La CGT Forêt « vous connaissez notre point de vue sur les ressources humaines, il faudrait revoir cette politique pour coller au texte, concernant les échanges il est toujours bénéfique de débattre et nous sommes pour le maintien du CA en l'état ».

IL nous est apparu important voir indispensable de conforter la composition du CA actuel, et le maintien de l'ETAT, pour conforter le statut de l'ONF .

Ne faudrait-il pas réouvrir la possibilité aux personnes de droit privé comme cela a été fait auparavant d'avoir accès au statut de fonctionnaire. Et ainsi se remettre en adéquation avec une gouvernance publique en ayant de nouveaux des effectifs à majorités fonctionnaires ?

Les communes forestières ainsi que les syndicats (sauf EFA-CGC) ont répondu favorablement au maintien de la composition actuel du CA.

3.2 Bilan de l'exercice 2025 : comptes consolidés

Présentation des filiales et des comptes consolidés par Agent comptable principale

Présentation des comptes consolidés – Résultat du groupe ONF : 5,2 millions

Avis des Commissaires aux comptes : Opinions sans réserve et dans les délais

Avis du Comité d'audit : Examen des comptes : qualité des documents et de la méthode : pas de remarque

Périmètre : identique 8 filiales

Résultat : ONF énergie 2,4 millions – ONF international s'améliore –

VEGETIS (dépendance marché SNCF se réduit on passe de 19 millions à 14 millions), résultat : - 2,4 millions

3.3 Résultats de la comptabilité analytique

FD : + 5,4 millions, dû en grande partie à l'augmentation des volumes bois, et inquiétant pour les années à venir car comme le rapport l'indique la « forêt domaniale n'est plus en capacité de faire face aux investissements ».

FC : - 4,8 millions

MIG : -1,9 millions

Concurrentiel : + 10 millions

Compte tenu de ces résultats, la CGT- forêt demande « **quelle stratégie pour l'ONF, ne faut-il pas revoir sa politique pour la forêt et sa politique de ressources humaines concernant les ouvriers forestiers, au regard des résultats** ».

Réponse de la Présidente du CA : la réponse sera donnée dans le cadre du prochain contrat.

3.4 Bilan du Contrat Etat-ONF 2021-2025 :

Présentation par la Directrice Générale du bilan

Renforcement Etat /MIG, stabilité des effectifs – redressement de la dette

Équilibre forêt gibier se dégrade

3.5 Contrat Etat-ONF 2026-2030

Plusieurs réunions avec les tutelles, mais il reste la partie des financements qui n'est pas encore validée, avec des arbitrages inter ministériels et avec une réponse au 1er octobre. Il est donc prévu un CA extraordinaire mi-octobre et une présentation au CSAC avec avis des OS.

3.6 Modification des conditions générales des ventes de bois

Les modifications ont intégré les demandes des OS lors des échanges

Vote CGT : POUR

3.7 Bilan d'exécution des marchés

Présentation de l'exécution des marchés pour information

3.8 Mise à jour des délégations consenties par le Conseil d'Administration en matière juridique et financière

Vote CGT : Abstention

Conclusion :

On ressent une réelle inquiétude de la Direction pour le devenir du Conseil d'Administration, alors que c'est la conséquence logique de la politique de recrutement des personnels de droit privé menée par la Direction depuis dix ans.

L'État tarde à fournir les éléments du prochain contrat, cela confirme son désintérêt chronique pour l'avenir de l'ONF et pour le devenir de la forêt publique face au dérèglement climatique !